



# Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Rapport moral AGN 2016

ANNEE 2015

*Le Président général*

Le rapport moral d'une association comme la nôtre doit contenir les analyses et les résultats de l'activité de l'exercice précédent.

**Il ne doit contenir, et je le souligne, QUE nos analyses et nos résultats et non nos états d'âme.**

**Pour cela, et pour ma part, j'aurai largement le temps de le faire au cours des différentes interventions.**

Il est fait pour retracer les grands événements, relater les décisions les plus importantes, évoquer le suivi des orientations validées par la précédente assemblée.

**Dans cet esprit, je souhaite innover. C'est à dire éviter une lecture systématique de ce rapport, afin que cette assemblée générale nationale soit intéressante et que ce chapitre soit le moins laborieux possible.**

Je vais donc faire en sorte de mettre en évidence les points forts en m'appuyant sur un diaporama. Voilà qui devrait, je pense, rendre les choses plus légères et plus compréhensibles que par le passé.

**Ce rapport comprendra trois volets :**

- Le bilan de nos objectifs
- Le rayonnement de notre Société et sa place dans l'environnement
- Les nouveaux projets

**S'agissant du bilan des objectifs**, ce qui me vient de suite à l'esprit concerne le **transfert de la gestion des comptes bancaires**.

À ce jour, -et c'est une grande satisfaction-, la majeure partie des structures (exactement 831 sur 853) ont migré et cela va nous permettre de continuer la modernisation de l'information financière vis à vis des instances (administration fiscale, commissaire aux comptes...).

Je vous rappelle que cette « modernisation » de l'information financière n'est pas une directive imposée par le Siège, mais une obligation de fonctionnement.

J'aurai l'occasion de revenir plus longuement en début d'après-midi sur cet important dossier et sur ses conséquences.

La première étape de migration des comptes étant faite, maintenant nous souhaitons redonner de la souplesse pour la gestion quotidienne de chaque structure. C'est pourquoi nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Société Générale dans l'idée d'offrir la possibilité d'une gestion autonome des comptes bancaires locaux, tout en gardant une visibilité par le Siège en cas de demande des instances que je viens d'évoquer.

Le trésorier général, ainsi que les représentants de la Société Générale, interviendront sur ce sujet et vous donneront toutes les indications nécessaires.

**En matière d'objectifs**, un second point tout aussi important tient en **la mise en place de la Gestion des Documents de Trésorerie**.

Cette « GED » n'est pas une comptabilité, mais un simple moyen d'archivage. C'est, en fait, un procédé qui permet de justifier de la comptabilité auprès de l'administration fiscale.

Pour l'instant, cette Gestion des Documents de Trésorerie n'en est qu'à ses débuts, mais c'est un dispositif qu'il faut absolument faire évoluer, et vous comprendrez bientôt pourquoi.

Avec un tel procédé et une vraie comptabilité détaillée des sections, - ce qui n'est pas le cas actuellement pour toutes (le trésorier général vous en parlera également)-, le commissaire aux comptes ne devrait plus avoir de réserves à exprimer. À l'heure actuelle, elles sont malheureusement justifiées, surtout à propos des frais divers et de manifestations.

Je pense sincèrement que la mise en place prochaine d'une charte nous évitera ce flou et formalisera notre réorganisation. D'ailleurs, certaines associations s'appuient depuis longtemps sur ce principe.

**Qu'est ce qu'une charte ?**

C'est un document qui doit clairement définir l'association : son activité / sa composition / ses objectifs / son organisation / les modalités d'adhésion et de participation de ses membres.

Avant tout, une charte est un outil de cohésion interne, qui permet à tout moment de se mettre d'accord sur les objectifs / les droits / les devoirs de chacun.

C'est en quelque sorte un guide de fonctionnement, mais c'est aussi un outil qui peut être exploité vers l'extérieur, puisqu'il véhicule des valeurs et des messages qui crédibilisent et qui rassurent.

Voilà comment j'entrevois notre future charte :

Tout d'abord, **sa carte d'identité** devra comprendre le descriptif de notre association, sa raison sociale, le profil de ses membres et sa couverture géographique.

Ensuite, **son ordre de mission**, pour définir ses missions, justement, ses objectifs en termes quantitatifs et qualitatifs.

Évidemment, **son règlement intérieur**, pour lui fixer des principes et une éthique, également pour encadrer les droits et les devoirs de ses membres, et surtout de ses dirigeants.

Bien sûr, il faudra aussi **(re)penser ses statuts**, puisque c'est LE document juridique par excellence.

Et puis, pour que tout soit complet, j'imagine aussi un **document de recrutement**. Il comprendra une fiche de renseignements de tout nouvel adhérent (sa motivation / son appartenance à d'autres associations...) et un formulaire d'adhésion qui aura valeur de contrat.

Je pense qu'au stade où nous en sommes, cette « panoplie » est utile. Elle facilitera la tâche de chacun d'entre nous comme celle de nos successeurs et évitera les « cas de conscience ».

### **J'en reviens au bilan des objectifs.**

Un troisième point est lui aussi très important : celui des **reçus fiscaux**

Comme promis, ils ont été mis en place pour l'exercice 2015.

Cette mise en place a demandé un long travail de mise en conformité, mais, si j'en juge par l'absence de retours, elle a laissé bon nombre d'entre vous complètement indifférents.

Un reçu, je le rappelle pour certains, ne peut être signé que par une personne morale (autrement dit ici le président général) et après justification du paiement de la cotisation. Comme le reste, c'est également une obligation fiscale et non une directive imposée du Siège.

À l'avenir, l'envoi de ces reçus sera certainement amélioré, mais il restera uniquement à destination des sections. Pourquoi ? Tout simplement pour des raisons de traçabilité et, donc, de responsabilité.

J'ai la responsabilité de la signature et de l'envoi / Vous avez celle de la réception et de la distribution.

### **Autres objectifs : nos effectifs et le recrutement.**

La déflation des effectifs est quelque chose de général pour le monde associatif. Aussi, il est important pour notre société de se réorganiser autrement

À nous de trouver les solutions nécessaires face à cette déflation. Ces solutions doivent en passer logiquement par une meilleure communication de notre part.

A ce sujet, permettez-moi de vous montrer très rapidement les supports qui seront mis à votre disposition très prochainement.

Ils vous permettront, dans le cadre de manifestations ou de présentations, d'être à la hauteur de ce que nous sommes.

**Concernant le recrutement** et principalement celui des OPEX : il se fait timidement, malgré la bonne volonté de certains que je remercie personnellement.

Ce sera long, car il faut non seulement convaincre, mais également proposer. Il ne faut pas oublier qu'un bénévole, en général, s'implique et donne de son temps, mais attend souvent en retour des satisfactions pour lui-même.

Sur ces deux sujets vous aurez également de plus amples détails de la part des responsables de services.

### **Autre volet maintenant : le rayonnement de notre Société et sa place dans son environnement**

Je tiens à souligner avec satisfaction que les rapports sont rétablis et renforcés avec les organismes de tutelle, comme la Grande Chancellerie et l'ONAC principalement. La présence régulière du Grand Chancelier à la suite de toutes nos invitations en témoigne.

Ces rapports avec la Grande Chancellerie vont tout naturellement au-delà, mais ils sont la partie réservée du Président Général.

D'autres relations sont renforcées, voire élargies : avec les différents ordres, avec les associations amies, avec nos partenaires. La présence parmi nous du président national de l'ACPNSI et du président de l'UNC en atteste aujourd'hui.

Il y a tout de même une ombre à ce tableau, puisque nous n'avons pas de réels contacts avec les ministères.

Nous recevons toutes les invitations protocolaires -et nous-nous faisons un point d'honneur à y assister-, mais les contacts personnalisés ont disparu depuis plusieurs années. Je compte bien (enfin, moi ou un autre) les réamorcer dès que la situation politique se sera stabilisée.

Je compte également, avec la nomination d'un nouveau Grand Chancelier à compter du 1er septembre, réactiver certains dossiers et en proposer de nouveaux. Je pense notamment au drapeau tricolore et à certaines ouvertures que nous n'avons plus.

### **point : les nouveaux projets**

Ces projets visent à utiliser à bon escient notre utilité publique et d'intérêt général et à renouer avec les bénéficiaires. Certains sont déjà en cours, comme le mécénat par exemple.

Je précise que le mécénat est **un don** (en argent, en nature, en compétences) d'une entreprise ou d'un particulier à une activité d'**intérêt général**. Ce don peut être destiné à des domaines très variés : social, culture, éducation, santé.

Je pense que vous comprenez beaucoup mieux maintenant notre volonté d'ouverture, ainsi que nos actions autres que celles propres à notre communauté.

Je rappelle que nous-nous sommes engagés auprès de :

- Adicare / Prader-Willy / la Ligue contre le cancer : recherche médicale
- Auprès du Secours Populaire : contre la pauvreté et l'exclusion
- Auprès d'Un Avenir Ensemble : soutien et parrainage d'enfants
- Et bien d'autres encore comme le précise ce diaporama

Cette ouverture s'avère payante. À l'heure actuelle deux entreprises ont été sensibles à notre demande : il s'agit de LVMH et de DASSAULT pour un montant de 15 000 euros.

Qu'elles en soient aujourd'hui remerciées, ainsi que l'administrateur chargé de ce nouveau dossier, André Géry. À noter encore que cette action entre aussi dans le rayonnement de notre Société et sa place dans son environnement.

**Pour en terminer avec ce rapport moral** qui, je l'espère, aura répondu à bon nombre d'interrogations, dont certaines ont déjà été largement débattues à plusieurs reprises et ré-abordées chaque année par incompréhension ou par manque d'imagination, je voudrais vous mettre en garde contre ces sempiternelles chicaneries de personnes adeptes du tout savoir, ces querelles de clochers, ces conflits étriqués, qui donnent, à tous ceux qui nous entourent et nous observent, une image affligeante de notre Société, et surtout des valeurs que nous prônons.

N'oublions pas les paroles du général Georgelin ici-même l'an passé :

**« La sauvegarde de votre Société Nationale est la seule garante du souvenir et du prestige de votre décoration »**

Nous allons donc poursuivre tous ensemble notre modernisation, notre adaptation, nous battre, comme nous savons si bien le faire, en mettant de côtés nos divergences et nos inquiétudes dans un seul but : la sauvegarde d'un héritage.

Je sais que c'est de plus en plus difficile, aussi permettez-moi encore un conseil.

Une section, c'est avant tout une équipe (même si elle est réduite). Avec son histoire et sa cohésion interne, cette équipe dispose d'un pouvoir de séduction qui lui est propre.

Songez à évaluer soigneusement l'image que vous donnez aux nouveaux entrants, aux candidats à l'adhésion...

Demandez-vous quel profil présente votre section à toutes ces personnes qui seraient susceptibles de la rejoindre. En bref, ne vous enfermez pas dans la routine et n'hésitez pas à vous remettre en question.

Jean-Paul MARTIN  
Président général



#### S.N.E.M.M

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)  
Médaille d'Or de la Renaissance Française – 11 décembre 1938  
Partenaire de la réserve citoyenne – JORF n° 262 novembre 2014  
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR n° 113



#### SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS  
Téléphone : 01.45.22.68 12- Télécopie : 01.45.22.00.39  
direction.medmil@orange.fr  
Siret national n° 342 006 491 000 19  
Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A